

Hausse de la valeur du Point d'indice

Mars 2022

La CFDT le demande depuis des mois, les annonces sont donc une nouvelle attendue qui peut devenir une **bonne nouvelle** :

- Si la hausse est à la hauteur des attentes quand l'inflation est prévue à plus de 4% sur 2022 après avoir été à plus de 3% sur 2021
- Si le calendrier de mise en œuvre est rapidement connu
- Si une négociation d'ensemble accompagne cette mesure qui ne résume pas à elle seule le sujet des rémunérations dans la Fonction publique et ne satisfait pas à elle seule les attentes et les revendications



Il est donc urgent que le gouvernement précise ses intentions dans le cadre du dialogue social.

“ L'ensemble des agents subissent l'inflation et seule une hausse du point d'indice est de nature à répondre aux conséquences de l'inflation pour l'ensemble des agents publics

On construit pour vous et avec vous

**VOTRE VOIX
NOTRE ACTION**



Flashez
ici pour
en savoir plus !

#ParlonsEngagement
#CFDT